



LE SAUVIACAIS

N° 3 - juillet 2009

MAIRIE DE SAUVIAC 05.56.25.09.19

Mairie-de-sauviac@wanadoo.fr

TEMPÊTE KLAUS ET PLAN DE SAUVEGARDE

Ouvertures mairie

oooooooooooo

Mardi et Jeudi

9H à 12H / 14H à 18 H

Mercredi

13 H à 17 H

Fin janvier, notre commune a été violemment touchée par la tempête KLAUS, cette dernière causant d'importants dégâts surtout sur notre domaine forestier ainsi que sur le réseau électrique. Cependant, grâce à un formidable élan de solidarité, nos routes ont rapidement été déblayées, ce qui a permis aux régies d'agir rapidement.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal tiennent encore une fois à remercier toutes les personnes qui ont généreusement participé durant deux jours au désenclavement de notre commune, celles qui se sont rendues chez les particuliers afin de proposer leur aide ainsi que celles qui ont prêté des groupes électrogènes. Sans oublier les services de l'eau et de l'électricité qui ont accompli jour et nuit un formidable travail : moins d'une semaine après, tous les réseaux étaient pratiquement rétablis. Enfin, un grand merci aux chasseurs qui n'ont pas tardé à prendre tronçonneuses et tracteurs pour dégager les pistes forestières. Il faut cependant noter aussi que, malgré notre insistance, l'intervention de France Télécom a été très longue.



Depuis, les Préfets ont encouragés les communes à mettre en place un **plan de sauvegarde communal** afin de prévoir une meilleure organisation en cas de nouvelle catastrophe. La commune de Sauviac a déjà nommé deux correspondants tempête chargés de faire le diagnostic des dégâts et le lien entre la commune et les services de l'eau et de l'électricité : il s'agit de Mme BERNADET Valérie et de Mr LOIRAT Michel. Elle doit également prévoir des lieux d'accueil afin d'héberger toutes les personnes en difficulté. Enfin, elle achètera prochainement un groupe électrogène, qui permettra notamment de sauver les congélateurs des particuliers regroupés à la salle des fêtes. Ce plan de sauvegarde est important et nécessaire, en espérant que les caprices de la météo ne se manifesteront pas d'aussitôt !

ACTUALITÉS MUNICIPALES

HAMEAU « LA LANDE DU PIN » A RUPPÉ

Les derniers travaux (clôture et édicule de service) devraient se terminer d'ici la fin juillet, et comme prévu, la voie communale de RUPPÉ vient d'être élargie à 5 mètres (le revêtement définitif n'interviendra, lui, que dans le courant de l'été 2010, consécutivement aux principaux chantiers de construction des maisons). Nous remercions encore une fois les riverains pour leur patience et leur bonne humeur.

Les 6 lots ont tous été réservés par engagement écrit. Les actes de cession définitifs seront établis dans le courant de l'été. Les premières constructions débiteront d'ici à la fin de l'été ou le début de l'automne.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux résidents (essentiellement de jeunes couples avec enfants).

RESIDENCE « LES POMMIERS » AU BOURG

Rappelons auparavant que ce sont les familles François et Aymar de Baillenx qui ont rendu ce projet possible en faisant généreusement don à la commune d'un terrain de 2 137 m² situé en plein bourg.

La municipalité vient de rétrocéder pour l'euro symbolique cette parcelle nécessaire à la réalisation de la résidence au groupe LOGEVIE qui va financer les travaux de construction. Le chantier a débuté le 9 juillet, et les 6 logements devraient être disponibles au début de l'été 2010.

Ces habitations conventionnées seront accessibles aux personnes seules ou en couples (sans condition d'âge) dont les revenus annuels ne dépassent pas les valeurs suivantes (revenu fiscal de référence) :

Catégorie de ménage	T2-T3	T4
1	18 955 €	10 424 €
2	25 313 €	15 188 €
3	30 441 €	18 264 €
4	36 748 €	20 323 €

Les loyers devraient quand à eux avoisiner les sommes suivantes (montants approximatifs à actualiser) :

T2 = 320 €/mois

T3 = 380 €/mois

T4 = 400 €/mois.

Les personnes intéressées peuvent toujours, et sans engagement de leur part, se faire inscrire en mairie.

KERMESSE DES ÉCOLES

Cette année la kermesse du RPI a eu lieu le samedi 29 juin à l'école de Sauviac, le soleil était présent lui aussi.

L'équipe éducative nous a préparé avec les enfants un spectacle Far West riche en émotion. Les enfants nous ont régales de danses country et de chansons « cow-boy ». Le tout suivi de jeux de kermesse qui leur ont permis de gagner de beaux lots.

Cette journée s'est clôturée par un apéritif offert par l'Association Indépendante des Parents d'Elèves et des grillades.



L'AIPE remercie les maitresses et les parents bénévoles pour leur implication.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine.

ADSL, ENFIN DU CONCRET...

Le 24 juin dernier, un contrat de partenariat a été signé entre le syndicat mixte Gironde numérique et France télécom.

La solution choisie est celle des NRA-ZO^(*), c'est-à-dire une solution filaire. Pour les lignes non éligibles à cette technologie (à priori moins de 4 % des cas en Gironde), l'abonné devra avoir recours à un kit satellite, mais il bénéficiera alors d'une subvention de 200 € pour aider à financer cet équipement.

Dés septembre 2009, chacun pourra tester la compatibilité de sa ligne et obtenir des informations sur le projet (avancement, catalogue d'offres) en consultant le site web du Syndicat (<http://www.girondenumerique.fr>).



Le planning prévisionnel prévoit l'implantation de 5 NRA-ZO sur le canton de Bazas (2 à Bazas, 1 au Nizan, 1 à Sauviac et 1 à Cazats) 10 mois après la signature du contrat. Ainsi, en cumulant les deux technologies, **tous les abonnés** pourront enfin bénéficier du haut débit (2Mbit/s) à l'été 2010 !

(*) NRA-ZO : Consiste à rapprocher le DSLAM (équipement placé à proximité du central téléphonique et qui fait la liaison entre la ligne de l'abonné et l'opérateur) au niveau du sous-répartiteur, provoquant ainsi une extension des zones de couvertures.

ATTENTION
la Mairie sera fermée
du 17 août au 02 septembre 2009

COMMUNIQUÉS

FORME & DÉTENTE SAUVIACAISE

A la rentrée prochaine, un **club de gymnastique** voit le jour à Sauviac : Christine Lagüe, Corinne Dupupet et Sabrina Barrière seront heureuses de vous y accueillir. Les séances seront animées par Fritz Guillaume **les Mercredis de 18h à 19h**.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner au 06.25.86.15.36, au 06.76.60.47.99 ou au 06.99.34.13.22

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAUVIAC

L'**Assemblée Générale** de la Société de chasse de Sauviac aura lieu le **Vendredi 17 juillet 2009 à 21h** au local des chasseurs.

De plus, comme chaque année, la société de chasse organise un **ball-trap** les **Samedi 8 et Dimanche 9 août 2009** à partir de 9h au lieu dit RUPPÉ (grillades sur place).

COMITÉ DES FÊTES DE SAUVIAC

La fête à Sauviac aura lieu du 31 juillet au 2 août 2009. Au programme :

Vendredi 31 juillet

- 21h : Concours de belote (réservations au 05.56.65.15.52)
Un lot pour tous et Tourin offert.

Samedi 1^{er} Août

- 14h30 : Concours de pétanque (réservations au 05.56.65.15.52)
- 20h : Soirée couscous (réservations au 05.56.65.22.40 avant le 25 juillet)
adulte 15 € & enfant - 12 ans 8 €.

Dimanche 2 Août

- De 9h à 19h : Vide greniers (réservations au 05.56.65.22.40)
2 € le mètre - Café et biscuits secs offerts.
- 12h30 : Restauration (grillades...)
- 15h /18h : Concert gratuit du Trio DJANGOPHIL (formation jazz manouche)
Répertoire : standards, chansons françaises revisitées, be-bop, musique latine.

ÉTAT CIVIL

DÉCÉS :

JEREZ VALERO Pedro le 5 janvier 2009

BONNET Patrick le 11 mars 2009

BON À SAVOIR...

LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis sa création fin 2001, la communauté de commune du Bazadais a en charge la gestion des déchets ménagers. Elle en assure directement la collecte et le stockage en déchetterie, alors que le traitement en est délégué à l'USSGETOM (Union des Syndicats du Sud-Gironde pour l'Élimination et le Traitement des Ordures Ménagères).

En 2008, 2 395 tonnes de déchets ont été collectées, soit quasiment autant qu'en 2007 malgré l'accroissement de la population. A Sauviac, le volume collecté est passé de 86 tonnes en 2007 à un peu moins de 71 tonnes en 2008, soit une diminution de 17 %. Dans le même temps, les passages de Sauviacais à la déchetterie ont augmenté de près de 62 % (290 passages en 2007 contre 469 en 2008, alors que l'augmentation globale de la fréquentation de la déchetterie n'est que de 30 % !).

Bravo à vous tous pour votre comportement responsable et citoyen. Nous regrettons cependant qu'une minorité de sans-gêne continue à déposer tranquillement ses déchets, pour certains non recyclables, au pied des containers. Nous déplorons d'autant plus ce comportement que nous sommes à 5 minutes de la déchetterie !

Sans tenir compte de la part représentée par les professionnels, un habitant du territoire génère en 2008 l'équivalent de 510 kg de déchets. Heureusement, 90 % de ceux-ci sont valorisés dans des filières spécifiques de tri, compostage ou incinération.

Bien évidemment tout ceci a un coût. Celui du traitement des ordures ménagères s'est élevé en 2008 à 112,5 € la tonne (94 € de frais de traitement et 17,5 € de frais de transport), soit une augmentation de 4 % par rapport à 2008 (mais +74 % depuis 2003 !). Le coût de la collecte lui est en hausse de 21 %, principalement à cause des travaux de réhabilitation de la décharge de Pirette (neutralisation des pollutions résiduelles et aménagement paysager).

Compte tenu de ces différents chiffres, le coût restant à la charge de la collectivité par habitant est de 47 € pour la collecte et de 44 € pour le traitement, soit un global de 91 €.

Afin de financer cette activité, la communauté de commune a mis en place depuis janvier 2002 la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) dont la tarification comporte une part fixe de 68 € et une part variable correspondant au volume et à la nature supposés des déchets collectés (100 kg par personne et par an pour une habitation). Ainsi, un foyer composé de trois personnes ou plus a dû s'acquitter en 2008 d'une redevance de 210 €.

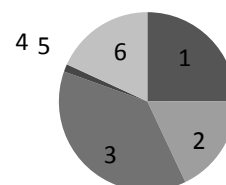
Horaires déchetterie : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le samedi de 8h à 12h30.

BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT

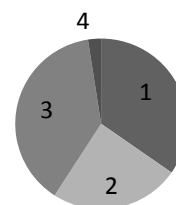
DEPENSES

1 - Charges à caractère général	50 748.00 €
2 - Charges de personnel et frais assimilés	36 650.00 €
3 - Autres charges de gestion courante	76 349.00 €
4 - Charges financières	2 773.00 €
5 - Charges exceptionnelles	100.00 €
6 - Virement à la section d'investissement	36 934.00 €
TOTAL	203 554.00 €



RECETTES

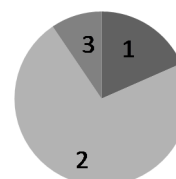
1 - Excédent au 31/12/2008	70 634.00 €
2 - Impôts et taxes	49 694.00 €
3 - Dotations et participations	78 226.00 €
4 - Autres produits de gestion courante	5 000.00 €
TOTAL	203 554.00 €



INVESTISSEMENT

DEPENSES

1 - Solde négatif au 31 12 2008	19 145.00 €
2 - Voirie	75 000.00 €
3 - Emprunt	9 857.00 €
TOTAL	104 002.00 €



RECETTES

1 - Excédent au 31 12 2008	30 044.00 €
2 - Subventions	14 073.00 €
3 - Dotations	3 851.00 €
4 - Virement de la section de fonctionnement	36 934.00 €
5 - Restes à réaliser	19 100.00 €
TOTAL	104 002.00 €

